

6120 *

PELOUSES CALCAIRES DE SABLES XERIQUES *

Très fort

Habitat d'intérêt prioritaire

PR



Surface sur le site : **0,54 ha**
 Recouvrement sur le site : **0,003 %**

Désignations locales	Pelouse alluviale pionnière à Orpin blanc (<i>Sedum album</i>) et Corynéphore blanchâtre (<i>Corynephorus canescens</i>)	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	6120-1	Pelouses pionnières à post-pionnières sur sables silico-calcaires plus ou moins stabilisés
CORINE Biotopes	34.12	Pelouses des sables calcaires
Classification EUNIS	E1.12	Gazons pionniers eurosibériens des sables calcaires

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Système pelousaire des sables siliceux enrichis en calcaire se déployant sur des lithosols, généralement en contexte alluvial. Ces milieux sont maintenus ouverts par l'hydrodynamisme des fleuves et l'action importante des lapins. Les cortèges floristiques se présentent sous la forme de pelouses rases à mi-rases écorchées avec un recouvrement herbacé faible à moyen, mais très souvent doublé d'un tapis bryolichénique dense contribuant à la fermeture progressive du tapis végétal. La structure biologique est très variable selon les phases dynamiques avec une forte présence des thérophytes et une participation non négligeable des géophytes et chaméphytes.

Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Sur le site l'habitat est représenté par un seul faciès se développant sur les sables grossiers et galets des grèves alluviales de l'Eyrieux. L'habitat est représenté par des pelouses très ouvertes dominées par des hémicryptophytes cespitueuses et notamment le Corynéphore blanchâtre. Celui-ci est accompagné de nombreuses caryophyllacées et d'une strate muscinale bien représentée. Ces pelouses se retrouvent généralement intrinsèquement liées à des pelouses annuelles du *Thero-Airion*. Cette végétation pionnière est associée à des perturbations liées au fonctionnement hydrodynamique de l'Eyrieux et au remodelage régulier des sédiments fluviaux. Les niches vacantes créées par les perturbations régulières de l'Eyrieux est favorable à l'expression de ces habitats mais les rend aussi très sensible à la concurrence avec les espèces exogènes envahissantes.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 36 KOELERIO GLAUCAE-CORYNEPHORETEA CANESCENTIS Klika in Klika & V. Novak 1941

Ordre : 36.0.1 Corynephoretalia canescens Klika 1934

Alliance : 36.0.1.0.4 Sileno conicae-Cerastion semidecandri Korneck 1974

Association / groupement : Pelouse alluviale pionnière à Orpin blanc (*Sedum album*) et Corynéphore blanchâtre (*Corynephorus canescens*)

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Répartition géographique

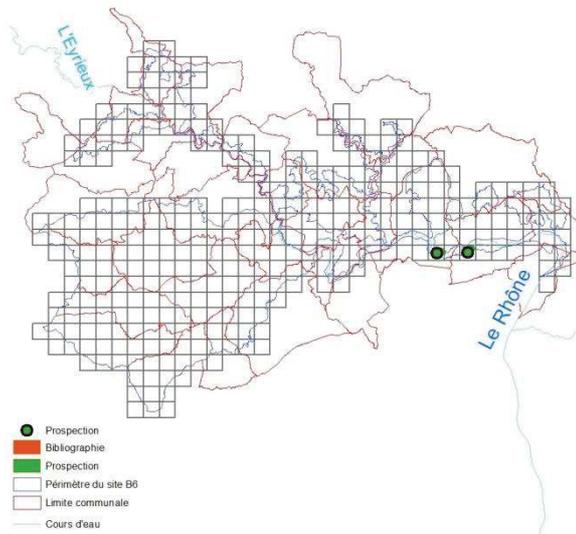
Cet habitat original est présent dans le Bassin parisien, dans le réseau alluvial du bassin versant de la Loire, ainsi que dans le Massif central.

En Rhône-Alpes, cette formation rare est retrouvée en Cévennes, dans la plaine du Forez et dans le Roannais (vallée de la Loire).

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

Ces pelouses occupent les grèves stabilisées à sables grossiers de la Basse Vallée de l'Eyrieux. On ne les retrouve que sur 4 grands bancs d'alluvions récentes sur la commune de Saint Fortunat sur Eyrieux au lieu-dit Blanchons et Coubounas, bien que ces stations aient pu disparaître suite au passage de violentes crues.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.



ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)

1

Rareté

E

Menaces

EN

Etat local de l'habitat

Représentativité	Formation végétale peu représentative de l'habitat.	C : Significatif
Superficie relative	Occupe de faibles surfaces	C: 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine. Sur le site, les communautés végétales présentent un mauvais état de conservation sur le plan structural.		
i) Degré de conservation de la structure		III : structure moyenne ou partiellement dégradée
ii) Degré de conservation des fonctions		III: perspectives moyennes ou défavorables
iii) Possibilité de restauration		III: restauration difficile ou impossible
Synthèse état de conservation		C : conservation mauvaise
ÉVALUATION GLOBALE		C : Valeur significative

Intérêt patrimonial et floristique

Cortège floristique très original à caractère thermophile et substeppique, enrichi par des apports migratoires le long des corridors fluviaux. Ces habitats peuvent abriter plusieurs plantes rares en France ou protégées régionalement. Sur le site aucune espèce patrimoniale n'a été recensée. A l'inverse, il héberge de nombreuses espèces exogènes invasives.

Intérêt patrimonial et faunistique

La faune est ici relativement commune mais quelques espèces plus patrimoniales y sont toutefois recensées en alimentation comme la Bondrée apivore, le Bruant ortolan, le Petit murin ou le Murin à oreilles échanquées.

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat est susceptible de faire l'objet de valorisation indirecte via les activités de loisir réalisées en fond de vallée, sur les terrains adjacents le cours de l'Eyrieux (randonnée, animation nature...).

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> - La pression spontanée de pâturage par la petite faune, notamment les lapins, si elle reste limitée dans le temps et/ou dans l'espace, - L'hydrodynamisme fluviale qui rajeunit les habitats. 	<ul style="list-style-type: none"> - La dynamique de la végétation tend à la disparition de ce milieu suite à la colonisation des espèces ligneuses, notamment sur les anciens parcours, - Le pâturage intensif peut nettement affecter ce milieu fragile, - Le recalibrage des cours d'eau qui enrayent la dynamique fluviale par sa chenalisation ne permet pas le rajeunissement naturel des cortèges floristiques caractérisant cet habitat, - La prolifération des espèces invasives sur les corridors aquatiques tend à modifier voir à substituer les cortèges indigènes.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat localisé sur le site dans un état de conservation mauvais.

Ces végétations apparaissent menacées à court terme par la prolifération des espèces invasives sur les berges des cours d'eau. La gestion des pelouses à Corynéphore passe donc avant tout par une connaissance fine des espèces exogènes envahissantes, de leurs biologies, de leurs localisations ainsi que de leurs degrés de colonisation par secteur. Il est en effet opportun de connaître les caractéristiques biologiques des espèces avant d'envisager des mesures d'éradication ou de limitation quand l'éradication n'est plus possible. Par exemple une espèce invasive thérophyte aura une capacité de production de graines phénoménale, un pouvoir germinatif fort, des capacités de dispersion et d'adaptation exceptionnelles. A l'inverse une invasive hémicryptophyte, chaméphyte ou phanérophyte sera principalement vivace adoptera souvent une reproduction végétative. Ces espèces peuvent alors coloniser de vastes surfaces, parfois même à partir d'un pied mère unique (exemple du Robinier, Renouée, Ailante, ...).

De surcroît, les systèmes fluviaux en général et celui de l'Eyrieux sont souvent remaniés par la dynamique naturelle des cours d'eau ou défrichés par l'homme. Ces perturbations facilitent le phénomène de colonisation des biotopes par les espèces invasives du fait de la présence de ces niches vacantes.

En définitive, la gestion des "invasives" sur le site Natura 2000 doit prendre en compte une somme de facteurs associés, tant biologiques, dynamiques, qu'anthropiques inféodés à des groupes d'espèces. Le traitement au cas par cas n'est souhaitable seulement que pour quelques espèces bien définies. Une étude plus poussée et spécifique aux habitats fluviaux est impérative pour définir des mesures plus concrètes.

En dehors de la problématique des espèces invasives, les mesures de gestion doivent :

- Maintenir l'hydrodynamisme naturel des cours d'eau ;
- Limiter les activités de loisirs (sport aquatiques et de randonnées) sur cet habitat très peu représenté. ; éviter par exemple l'ouverture de voies de cheminements ou l'utilisation de ces zones pour les pique niques.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> - Mainten de l'espace de fonctionnalité des cours d'eau - Limiter le développement des espèces invasives 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi du développement des espèces invasives sur cet habitat - Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des écosystèmes alluviaux en corrélation avec la gestion pratiquée.